



Séance du comité (VS06), Petits animaux Suisse, 14.10.2022, 9h00 Restaurant Kreuz, 3360 Herzogenbuchsee

Présidence : Urs Weiss

Protocole : Monica Henry

Présences : Urs Weiss, Stefan Röthlisberger, Monica Henry, Sandra Lanz, Peter Iseli, Christian Knuchel, Antonietta Polimeno, Jean-Maurice Tièche

Début : 9 h 00

Urs Weiss souhaite la bienvenue aux membres du comité à la séance d'aujourd'hui, qui fait partie du séminaire annuel. Son mot de bienvenue s'adresse en particulier à Jacqueline Gut, qui travaille à la rédaction du Petits animaux Magazine depuis le 01.08.2022 (50%) et qui se présente brièvement et répond aux questions.

Décision : L'ordre du jour est accepté.

1. Protocole

1.1 Réunion du comité du 27.08.2022

Décision : Le procès-verbal de la réunion du comité du 27 août 2022 est accepté.

1.2 Liste des décisions du comité

La liste des décisions du comité a été mise à jour.

2. Communications

2.1 Remerciements

Aucun.

2.2 Informations générales

Aucune.

3. Messages

3.1 Liste des affaires en suspens

La liste ne donne lieu à aucune remarque.

3.2 Remerciements

Divers remerciements pour les contributions de soutien aux activités.

3.3 Mutations

Sandra Lanz informe que certaines démissions et dissolutions sont en cours de traitement d'ici la fin de 2022. Trop souvent, les clubs ne suivent pas la procédure officielle. Les sections/clubs suivants ont été dissous :

- Club des éleveurs de lapins tachetés anglais, groupe des deux Bâle.
- Société des éleveurs de volailles du Haut-Valais.
- Association des pigeons voyageurs de Wynigen.

3.4 Cours / FSIP / SKN

- Les cours du programme d'exposition ont été suivis comme d'habitude par 4 à 5 participants.
- Le 01.10.2022, 12 participants ont assisté au cours FSIP (formation spécifique indépendante d'une profession, pour la volaille, les lapins et les pigeons. Bien que l'organisateur en ait été expressément informé, ce cours n'a pas utilisé les parcs à volailles et à pigeons prescrits, mais des boxes à lapins. Sandra Lanz préparera une liste de contrôle pour les futurs cours FSIP. À l'avenir, les cours dont les présentations sont insuffisantes seront annulés.
- Le cours FSIP révisé a été approuvé par l'OSAV.
- Depuis peu, les textes juridiques présentés dans le FSIP peuvent être illustrés (avec l'autorisation de l'OSAV), ce qui en accroît la crédibilité.
- Le comité est d'avis que la rémunération des animateurs ou référents des cours FSIP doit être plafonnée à environ CHF 250.00 / jour.

Décision : Le comité décide de rechercher le dialogue avec les conférenciers de la Fédération et de discuter de la rémunération appropriée.

4. Annonces des divisions

4.1 Oiseaux d'agrément Suisse

Antonietta Polimeno rapporte que l'exposition des 10./11.12.2022 à Schwarzenburg a été lancée, il y a suffisamment d'espace pour un stand d'informations de Petits animaux Suisse. Les 29./30.10.22, une exposition modèle avec évaluation aura lieu à Boudry/Neuchâtel.

4.2 Pigeons de race Suisse

Christian Knuchel rapporte qu'à la prochaine exposition colombophile nationale d'Interlaken, environ 3'300 animaux sont enregistrés, dont 1/3 sont des pigeons suisses. En outre, il y a 300 pigeons voyageurs. À la fin du mois, il y aura encore une autre réunion du Comité d'Organisation. Les papiers internationaux requis sont très coûteux et ont empêché certains éleveurs de s'inscrire. Les box sont organisés, la première livraison partielle de France est arrivée hier, le nombre manquant de box peut être loué en Allemagne.

4.3 Volailles de race Suisse

Jean-Maurice Tièche rapporte que 330 exposants ont inscrit plus de 2200 animaux pour l'exposition nationale de volailles de Siggenthal Station. A l'étranger, de nombreuses expositions ont dû être annulées à la suite de l'apparition de la grippe aviaire.

4.4 Lapins de race Suisse

Peter Iseli explique qu'en dehors de la formation d'experts, il n'y a rien de significatif à signaler pour le moment.

5. Petits animaux Magazine

5.1 Etat du contrat avec l'éditeur

Le marché de l'acquisition d'annonceurs est extrêmement difficile. Des pourparlers sont recherchés avec la société Stämpfli afin que le contrat avec l'éditeur puisse être rempli.

5.2 Mesures publicitaires

Le Petits animaux Magazine est distribué lors des expositions et il a été envoyé à tous les présidents de section et de club avec la demande d'attirer l'attention des membres sur notre magazine lors des réunions d'automne. On peut voir à partir du nombre d'abonnés que le magazine est de plus en plus dans les conversations entre les membres.

La certification pour le Bakom (promotion indirecte de la presse) a été effectuée à temps et Petits animaux Suisse s'est vu promettre une aide à la promotion de la presse (environ 30% des frais d'affranchissement postal). Le magazine continuera à paraître le premier mercredi du mois et sera distribué par la Poste au plus tard le vendredi.

Un classeur de collection pour rassembler douze exemplaires est en vente au shop de Petits animaux Suisse.

5.3 Frais d'impression

Urs Weiss présente un résumé des coûts d'impression du Petits animaux Magazine et les explique en détail. Les prix augmenteront massivement en 2023 (papier et énergie).

5.4 Prix des abonnements et des annonces dans le Petits animaux Magazine

Le comité discute d'une augmentation du prix de souscription. Plus de substance est offerte que prévu à l'origine.

Les personnes de Suisse Romande parlant le français se sont bien abonnées au Magazine, de sorte que les traductions en français seront conservées.

Dans la statistique de Petits animaux Suisse, vous pouvez voir à nouveau qui est un abonné au Petits animaux magazine. Ces informations permettent aux présidents de faire de la publicité personnellement auprès des membres qui ne sont pas abonnés au Magazine.

Décision: Le comité décide d'augmenter le prix d'abonnement au magazine pour petits animaux de CHF 85.00 à CHF 95.00 et les numéros individuels à Fr. 12.00 à partir du 01.01.2023.

Pour les abonnés de l'étranger, le prix passera de CHF 105.00 à CHF 115.00.

5.5 Prochaine réunion du comité de rédaction avec des rédacteurs spécialisés

Les rédacteurs spécialisés des divisions seront également invités à la prochaine séance du comité de rédaction. La division peut influencer par l'intermédiaire de son représentant au sein du comité de rédaction.

Décision : La Commission s'en tient à sa décision antérieure selon laquelle les juges et les experts devraient rédiger des articles techniques.

6. Jeunesse

6.1 Journée de la jeunesse 2022 à Siggenthal

Les jeunes éleveurs ont été contactés et invités à l'exposition nationale de Volailles de race Suisse.

Il est répété qu'il n'y aura pas de camp de jeunes en 2023. Après le rejet du budget 2023, il n'a pas été possible de réserver des locaux pour le camp et de planifier le nouveau camp avec l'équipe des moniteurs.

6.2 Protection des animaux

Début octobre, Stefan Röthlisberger a été approché par l'OSAV au sujet de la procédure de mise à mort des lapins. Les informations techniques doivent être complétées en ce qui concerne la mise à mort des (jeunes) animaux.

7. Protection des animaux

7.1 État actuel des travaux de la Commission

-

7.2 Formation continue de conseillers à la protection des animaux

La journée de formation des conseillers à la protection des animaux à Aegerten a été intéressante. De nombreuses informations détaillées ont été fournies. Grâce au riche matériel illustratif, des sujets tels que les exigences de surface, les cellules pour les nichoirs de reproduction, les ouvertures frontales ouvertes, etc. ont pu être discutées concrètement.

Urs Weiss a été invité par l'OSAV à une conférence de l'Association des vétérinaires cantonaux (Aviform, représentants de la recherche et du canton de Zürich). La table ronde a tourné autour de la nouvelle maladie de Newcastle et les présidents de Pigeons de race Suisse et de Volailles de race Suisse (divisions concernées) ont fait de brefs commentaires. Conclusion : plutôt ne pas vacciner.

8. Statuts Petits animaux Suisse

Le 11.10.22, la Commission des statuts s'est réunie et a apporté quelques modifications mineures, qui ont été incorporées dans les projets de statuts actuels.

8.1 Prochaines étapes

La suite des choses dépend des discussions de demain avec les comités des divisions.

9. Finances

9.1 Planification des exercices comptables

Aujourd'hui, les budgets pour 2023 et 2024 doivent être établis, qui peuvent être retravaillés lors de l'atelier (Workshop) de demain. Lors de la VOK du 28.01.2023, le budget révisé 2023 sera soumis à l'assemblée extraordinaire. Le budget 2024 doit également être disponible à l'attention de l'assemblée ordinaire de 2023.

La proposition de retirer la demande de distribution de 2 millions du produit de la vente de La Tierwelt sera décidée par les trois divisions à une date ultérieure (après l'atelier du 15.10.2022).

9.2 Cotisations des membres

Urs Weiss ouvre la discussion sur l'introduction des cotisations, d'une part, et sur la proposition de Stefan Röthlisberger de réduire toutes les dépenses de 50%, d'autre part, ainsi que sur la remarque d'Oiseaux d'agrément Suisse selon laquelle «la base serait ignorée».

Exiger une somme forfaitaire des sections et des clubs semble plus rapide et plus facile que de percevoir les cotisations des membres individuels. Qui détermine les finances, doit

participer au financement. Il n'est pas possible de facturer les services individuellement. Le forfait est une solution simple et facilement réalisable.

9.3 Courrier Stefan Röthlisberger

Stefan Röthlisberger et Antonietta Polimeno ont une nouvelle fois l'occasion d'expliquer leur position.

9.4 Budget 2023 (à l'attention de VOK et de l'assemblée extraordinaire du 28.01.2023)

La révision du budget 2023 sera achevée et la procédure pour l'atelier de demain sera discutée:

9.5 Budget 2024 (à l'attention de VOK 28.01.2023 et de l'assemblée ordinaire du 10.06.2023)

Le budget 2024 doit également être disponible le 28.01.2023. Il ne sera pas discuté plus en détail aujourd'hui, car les conclusions de l'atelier de travail seront également incluses dans le budget 2024.

9.6 Liquidités à fin 2022

Le maintien des liquidités peut être réglé en interne.

10. VOK 28.01.2023

10.1 Ordre du jour

Ajourné.

11. Assemblée extraordinaire des délégués 28.01.2023

11.1 Ordre du jour (annexe)

Ajourné.

12. Affaires de Petits animaux Suisse

12.1 Changements au registre du commerce

L'inscription au registre du commerce du canton de Berne a été faite, les plaques d'immatriculation de la remorque pourraient être changées (idem pour l'assurance).

12.2 Jubilé de Petits animaux Suisse en 2025

Ce point sera traité à une date ultérieure.

12.3 Personnel / Comité à partir de 2023

Les annonces concernant les mandats du comité seront publiées dans le numéro de décembre du Petits animaux magazine.

12.4 Salaires du personnel en 2023

Décision : Le comité décide à l'unanimité d'accorder une augmentation salariale de 2 %.

13. Demandes pour des manifestations, SKN, Jeunesse

Aucune demande n'a été reçue.

14. Séminaire, 2^e partie / 15.10.2022

14.1 Préparation de la procédure et présentation

La présentation a été envoyée à l'avance aux membres du comité de Petits animaux Suisse, elle ne doit pas nécessairement être utilisée dans le Workshop.

Le comité de Petits animaux Suisse a été chargé par les délégués d'élaborer un budget réaliste pour 2023. Celui-ci sera présenté et discuté demain lors de l'atelier de travail.

14.2 Services, prestations de Petits animaux Suisse

En ce qui concerne le catalogue des services et des prestations, il est important de noter que:

- quelles prestations sont généralement souhaitées du point de vue des participants ?
- les services qui seraient inclus dans la cotisation annuelle ?
- combien coûtent les services supplémentaires ?

D'abord et avant tout, les discussions et les suggestions devraient venir des participants. Les explications contextuelles sont importantes (imbrication de nombreux services), mais ne doivent pas être considérées comme une « justification » par les participants.

Christian Knuchel présentera la révision des statuts et expliquera les changements article par article.

15. Divers / Urs Weiss

L'arbre offert par l'association suisse des pigeons voyageurs (SBV) sera planté dans le musée en plein air du Ballenberg (choix du musée: Rose de Berne).

15.1 Délégations

Elles sont attribuées.

15.2 Dates à retenir pour 2023

POK Volailles de race Suisse : 04.02.2023, Emplacement encore ouvert

POK Pigeons de race Suisse : 11.02.2023, emplacement encore ouvert

POK Oiseaux d'agrément Suisse : 04.03.2023 Antonietta Polimeno confirmera encore la date

POK Lapins de race Suisse : 11.03.2023, Restaurant « Sonne » / Reiden

Le Président :

Urs Weiss

La Secrétaire :

Monica Henry